



Nos honoraires

1 – Ventes

Tous types de mandats

Sauf exception, les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Prix de vente	Honoraire maximum
Jusqu'à 200.000€	6% TTC avec un minimum de 6000€ TTC
Supérieur à 200.000€ et jusqu'à 500.000€	5% TTC
Supérieur à 500.000€	4% TTC

2 – Locations

Local d'habitation et mixte habitation/professionnel

	Locataire	Propriétaire
Honoraires d'entremise et de négociation	-	Offerts
Forfait visites, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux d'entrée	Maximum de 10€ TTC par m ² dans la limite d'un mois de loyer	Maximum de 10€ TTC par m ² dans la limite d'un mois de loyer

Local professionnel, commercial ou autre

1 mois de loyer TTC à la charge du locataire et du propriétaire

3 – Gestion

Honoraire de 6% HT (soit 7,20% TTC) sur les seuls encaissements.

En option assurance loyers impayés, détériorations immobilières et protection juridique : 2,60% TTC

Taux de TVA à 20%